

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTIONS**A LA CHARGE DU VENDEUR OU DE L'ACQUEREUR****Appartements- Maisons**

Jusqu'à 50 000€	5 000 €
De 50 001 € à 100 000 €	10,00%
De 100 001 € à 150 000 €	9,00%
De 150 001 € à 200 000 €	8,00%
De 200 001 € à 250 000 €	7,00%
De 250 001 € à 350 000 €	6,00%
De 350 001 € à 500 000 €	5,80%
De 500 001 € à 650 000 €	5,50%
Au-delà de 650 000 €	5,00%

Terrains-Garage-Parking-Autres biens immobiliers

Forfaitaire jusqu'à 50 000€	5 000 €
Au-delà	% barème "Appartements-Maisons"

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATIONS**A LA CHARGE DU LOCATAIRE (*)****Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 06 juillet 1989)****Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction du bail**

Hors zones tendues et très tendues	
Studio	190,00 €
Par pièce supplémentaire	10,00 €
Forfait extérieur	50,00 €
Forfait par dépendance	10,00 €
Zones tendues (€/m ²)	10,00 €
Zones très tendues (€/m ²)	12,00 €

Etablissement de l'état des lieux d'entrée

Hors zones tendues et très tendues	
Studio	60,00 €
Par pièce supplémentaire	15,00 €
Forfait extérieur	50,00 €
Forfait par dépendance	15,00 €
Zones tendues (€/m ²)	3,00 €
Zones très tendues (€/m ²)	3,00 €

Bail professionnel - Bail commercial

Honoraires à la charge du preneur sur une base de 30% HT du loyer annuel, TVA taux en vigueur en sus (comprenant honoraires d'entremise, de visite, EDL, entrée, accompagnement à la rédaction du bail)

A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE (*)

	Zones tendues et très tendues	Autres zones
Honoraires de négociation et d'entremise		
Studio	5% TTC du loyer hors charges hors taxes	40,00 €
Par pièce supplémentaire		30,00 €
Forfait extérieur		50,00 €
Forfait par dépendance		10,00 €
Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail		
Studio		190,00 €
Par pièce supplémentaire	12€ par m ²	10,00 €
Forfait extérieur		50,00 €
Forfait par dépendance		10,00 €
Honoraires réalisation d'état des lieux		
Studio		60,00 €
Par pièce supplémentaire	3€ par m ²	15,00 €
Forfait extérieur		50,00 €
Forfait par dépendance		15,00 €

BAREME DES HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE**A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE (*)**

(calculées sur loyers hors charges hors taxes)

Appel de loyer, encaissement du loyer, quittancement, reddition, décompte annuel, gestion des charges et remboursements quelconques

De 0 € à 500 € de loyer mensuel	6,00%
De 500 € à 1 000 € de loyer mensuel	5,50%
Au-delà de 1000 € de loyer mensuel	5,00%

(*) TTC, soumis à TVA, au taux en vigueur, actuellement de 20%, inclus